

# Les Echos de l'Eco

echosdeleco.com

JUILLET-AOÛT 2023 - N°028 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU



## MERIDIAM

« CHAQUE CONTRAT EST UNIQUE »

Fondée par Thierry Déau en 2005, Meridiam est aujourd'hui un acteur incontournable des projets infrastructurels de long terme au Gabon. Objectif de cette société à mission française : avoir un impact positif sur les hommes et l'environnement.

P. 4-7



UNE BONNE RÉGULATION  
DEMEURE LE MOYEN INCONTOURNABLE  
POUR MIEUX AFFRONTER LES ENJEUX ACTUELS  
ET LES DÉFIS À VENIR. À CE TITRE L'ARTF,  
INSTRUMENT TECHNIQUE DE L'ÉTAT, S'Y ATTÈLE.

Interview exclusive

## Thierry Déau

Président-directeur général de Meridiam

### Essentiels



**CNAMGS :  
LE GABON FUT  
LE PREMIER PAYS  
EN AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE  
À DISPOSER D'UN  
RÉGIME OBLIGATOIRE  
D'ASSURANCE MALADIE  
UNIVERSELLE**

*En 2002, le risque de maladie avait été identifié, parmi tant d'autres, comme celui qui préoccupait le plus les Gabonais. L'assurance maladie obligatoire et universelle...*

P. 10-11



**RÉFORMES DES  
SUBVENTIONS AUX  
CARBURANTS**

*Les perspectives économiques du Gabon restent favorables à moyen terme, grâce aux bons résultats attendus dans le secteur pétrolier...*

P.12



**23 JUIN 2023 - 13<sup>e</sup> ÉDITION DE  
LA JOURNÉE INTERNATIONALE  
DES VEUVES PROCLAMÉE PAR  
LES NATIONS UNIES**

*Pour de nombreuses femmes dans le monde, la perte dévastatrice d'un partenaire est amplifiée par un combat...*

P.14



MOMO INTERNET

ACTIVEZ LA VIE PAS CHÈRE!

1Go = 500F  
valable 1 jour

MOOV Money  
moovmoney.ga

COMPOSEZ \*555\*4#

APPLICATION MOOV MONEY  
Available on the App Store | Google Play

Union Gabonaise de Banque  
Banque émettrice



**airtel**

AU-DELÀ DE L'IMAGINATION

**5 FOIS  
PLUS DE CRÉDIT  
EN TAPANT \*111\*2#**

ACHÈTE UN FORFAIT DE  
**1000F** ET REÇOIS

**5000F**

DE CRÉDIT VALABLE VERS  
TOUS LES RÉSEAUX

**My Airtel app**  
Le choix malin

 Téléchargez maintenant



# Édito

## CÉDONS À LA TENTATION

Tentons, pour quelques jours, de nous abstraire des sujets de réflexion sur l'inflation, le pouvoir d'achat, le chômage, les enjeux économiques, les taux d'intérêts, les investissements ou encore les tendances émergentes et les perspectives qui se dessinent. J'ai bien écrit : tentons. Oui, parce que comment s'y soustraire ? Tout nous y ramène. Nous vivons dans un tourbillon, noyés dans les informations, les analyses et les suggestions dont beaucoup sont dignes d'intérêt. Chaque réflexion, échange ou rédaction nous transporte dans des hypothèses nouvelles et laisse entrevoir des solutions potentielles. Mais avant d'en déduire des synthèses, je propose que nous cédions à la tentation de nous offrir quelques jours de congé pour laisser la place à la médiation.

En attendant, la double édition des *Échos de l'Éco* de cet été vous propose une vision globale des actualités économiques, développe des sujets qui influent sur l'économie de notre pays et s'appuie sur des valeurs humaines. J'ai eu le privilège et l'honneur d'interviewer en exclusivité Monsieur Thierry Déau, créateur et PDG de Meridiam. Il m'a accordé une longue et enrichissante interview qui permet de découvrir, entre autres, les dessous d'une économie collaborative.

Toujours dans le respect de notre ligne éditoriale, nous sommes allés à la rencontre de Monsieur Séverin Anguilé, DG de la Cnamgs. Il nous a révélé des process, des chiffres issus d'un bilan éminemment intéressant.

La Banque mondiale nous propose des réformes relatives aux subventions aux carburants et détaille son analyse selon laquelle la croissance économique pourrait rimer avec protection de la planète. Il est indéniable que les problèmes dus au changement climatique occupent significativement nos colonnes. Nous avons choisi de diffuser une interview du ministre d'État saoudien aux Affaires étrangères, Adel Al Jubeir, qui suggère davantage d'actions et moins d'émotions pour une meilleure gestion de cette transition.

Il est donc l'heure de prendre quelques congés que je vous souhaite excellents. Prenez soin de vous et rendez-vous début septembre pour l'édition de la rentrée. La UNE sera dédiée à Monsieur Laurent Goutard, directeur général d'OCT (Owendo Container Terminal).

Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Anne-Marie Jobin

### DIRECTRICE DE LA PUBLICATION JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin  
echosdeleco@gmail.com  
(+241) 062 18 77 18

### RESPONSABLE MULTIMÉDIA

Lylia Lunckwey

### INFOGRAPHISTE & DIRECTEUR ARTISTIQUE

Donald Ella - Studio Pixel

### ASSISTANTE DE DIRECTION

Jocelyne Mouckala  
(+241) 066 06 94 98

### RELECTURE & CORRECTION

Michaela Rubi

### INFORMATIONS LÉGALES

Sté Échos de l'Éco  
RCCM : GA-LBV-01-2022-B16-00001  
Déclaration de constitution d'un organe de presse accordée le 05 février 2021  
Ministère de la Communication  
N°: AT\_MC00001/2021

### PUBLICITÉ ET MARKETING

Réseau de distribution : echosdeleco@gmail.com

### IMPRESSION



IMPRIMÉ À 12 000 EX



# Sommaire



P.8

## BANK OF AMERICA ÉTUDIE UN ÉCHANGE DETTE-NATURE DE 500 MILLIONS DE DOLLARS AU PROFIT DU GABON

La technique d'allègement de la dette, dont ont déjà bénéficié la Bolivie, les Seychelles, Belize et l'Équateur, consiste à échanger une partie de la dette extérieure d'un pays contre des investissements locaux dans des mesures de protection de l'environnement.

## L'ÉTHIOPIE A PRÉSENTÉ UNE DEMANDE D'ADHÉSION AU GROUPE DES BRICS

Alors que le groupe des Brics représente près de 42 % de la population de la planète et environ 25 % du PIB mondial, Addis-Abeba estime que son adhésion à ce bloc d'économies émergentes représente un moyen pour « mieux garantir ses intérêts nationaux ».



P.8



P.14

## RAPPORT DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA BEAC

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a tenu par visioconférence sa deuxième session ordinaire de l'année le lundi 26 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC.

## CROISSANCE ÉCONOMIQUE POURRAIT RIMER AVEC PROTECTION DE LA PLANÈTE

On entend souvent dire que la croissance économique est en train de tuer notre planète. De fait, de multiples recherches menées depuis des décennies le confirment. Il y a un demi-siècle, le Club de Rome publiait son célèbre rapport, "Les limites à la croissance", qui affirmait qu'en l'absence de changements importants dans les modes de consommation...



P.16



P.18

## LE CLIMAT : MOINS D'ÉMOTIONS, PLUS D' ACTIONS

Adel Al Jubeir s'implique dans les débats sur le climat qui, selon lui, laissent trop de place aux émotions et pas assez à la logique. À l'occasion de l'annonce officielle de la candidature saoudienne pour l'exposition universelle 2030, le prince héritier Mohammed Ben Salmane s'est rendu à Paris accompagné d'une délégation importante dont faisait partie son ministre des Affaires étrangères, monsieur Adel Al Jubeir...

## MERIDIAM INTERNATIONAL

## INTERVIEW EXCLUSIVE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MERIDIAM

## THIERRY DÉAU : « CHAQUE CONTRAT EST UNIQUE »

Par Anne-Marie Jobin

Fondée par Thierry Déau en 2005, Meridiam est aujourd'hui un acteur incontournable des projets infrastructurels de long terme au Gabon. Objectif de la société à mission française : avoir un impact positif sur les hommes et l'environnement. Son dirigeant répond en exclusivité aux questions des *Échos de l'Éco* et revient sur les quatre projets stratégiques pour le développement du Gabon.

**EE** Monsieur Thierry Déau, quel est l'ADN de Meridiam ? L'ingénierie ? La finance ? Les deux ?

Nous avons l'expertise et le savoir-faire pour développer, concevoir, construire, financer et assurer l'exploitation sur le long terme d'infrastructures publiques et durables. Nos clients sont des investisseurs institutionnels, publics et privés, des fonds de pension ou encore des caisses de retraite qui nous confient un capital et à qui nous promettons à la fois un retour sur investissement et un impact positif sur l'environnement et la société pour chacun de nos projets. C'est ce qui fait notre singularité et notre force depuis notre création en 2005. Rentabilité économique et bénéfices pour les populations et la planète sont pour moi indissociables. Comment jauger l'équilibre économique ? Cela passe par des discussions avec toutes les parties prenantes : les États, les collectivités locales, les communautés, les partenaires et les investisseurs publics et privés, pour trouver la solution et le projet le plus efficient pour tous. Sans ces échanges rien n'est possible. Lorsque nous nous engageons sur 25 ans et au-delà, nous mettons un point d'honneur à entretenir les infrastructures que nous avons développées pour qu'elles soient rendues au terme de leur exploitation dans l'état où nous l'avons construite. Comme nous coopérons sur du long terme, nous sommes très scrupuleux sur le choix de nos partenaires et des matériaux utilisés, la capacité à générer de l'emploi local, à œuvrer en faveur de la diversité et de l'inclusion, et au respect des normes, des règles, de l'éthique et des valeurs fondamentales. C'est une garantie pour toutes les parties. Nous assumons le risque du début du projet jusqu'à la fin de la concession



*Le projet Archery est né du constat qu'il faut renforcer l'égalité des chances pour répondre aux grands défis de notre temps.*

et nous sommes rémunérés si nous respectons la commande publique, le budget, les délais. Nous assurons la gestion de l'infrastructure avec performance et conformément au cahier des charges. En conséquence, nous sommes très vigilants.

**EE** Comment se concrétisent vos contrats ? Sont-ils adaptés à chaque projet ou vous appuyez-vous sur une stratégie économique universellement définie ?

Chaque contrat est unique. Cela passe d'abord par l'écoute et la discussion avec les autorités locales au sujet de leurs besoins et leurs attentes. C'est fondamental. Viennent ensuite les études préalables et la présentation d'un projet qui prend en compte le contexte local à tous les niveaux, qu'il soit économique, climatique, social ou écologique. Au-delà des bénéfices économiques, chacun de nos projets doit contribuer à améliorer la qualité de vie des populations, préserver l'environnement et réduire les pollutions en tout genre, protéger et améliorer la biodiversité, promouvoir de bonnes conditions de travail, l'inclusion, la diversité et l'égalité des sexes.

**EE** Meridiam a adopté les ODD (objectifs de développement durable). Vos activités sont-elles conciliables avec le respect de ces engagements ? Quelle méthode employez-vous ?

Nous avons effectivement souhaité aller encore plus loin en matière d'ESG et d'impact sur les populations et l'environnement, et nous sommes engagés à ce que chacun de nos projets contribue très concrètement aux objectifs de développement durable de l'ONU, notamment sur des piliers qui sont pour nous essentiels. Il s'agit de la durabilité et de la résilience des infrastructures, du climat, de la transition écologique, de la biodiversité et de l'inclusion sous toutes ses formes, pour lesquels nous avons pris des engagements précis et très forts. En 2019, nous avons construit des outils pour mesurer de la façon la plus fine et la plus transparente cette contribution. Ils nous permettent de connaître l'impact de chacun de nos 120 projets sur chacun des ODD.

**EE** En janvier 2021, vous avez remporté le contrat de concession pour gérer les ser-

VICES PUBLICS D'EAU D'ÉNERGIE DE L'UNIVERSITÉ DE FRESNO EN CALIFORNIE. SERIEZ-VOUS INTÉRESSÉS PAR LA GESTION DE LA SEEG ?

Typiquement, nous pourrions être effectivement intéressés et l'exemple que vous citez prouve notre capacité à répondre à une telle offre, mais nous n'avons pas été approchés.

**EE** Votre politique RSE est fondée sur l'employabilité locale. Comment sélectionnez-vous vos partenaires techniques, opérationnels ? Quelles sont vos exigences ?

Nos partenaires opérationnels se doivent de répondre à nos exigences, notamment l'obligation de créer des emplois locaux, de travailler avec la sous-traitance locale, dans le respect de notre charte et de règles très strictes en matière d'éthique et de déontologie, et ce en toute transparence. Un contrat atteste du respect par tous de la charte interne de Meridiam relative à la RSE. Des pénalités financières sont en jeu.

**EE** En septembre 2021, vous avez lancé la Fondation Archery. Quel est votre objectif, quelles sont vos missions, auprès de qui, comment et pourquoi ?

Dans les villes du monde entier, de nombreux jeunes leaders s'attaquent déjà aux principaux défis de notre époque, qu'il s'agisse du changement climatique, de l'accroissement des inégalités ou de la montée de l'intolérance. Bien souvent, c'est grâce à l'énergie et au dynamisme des jeunes leaders que les entreprises et les institutions renforcent leur conscience sociale et apportent une plus forte valeur ajoutée et un impact optimisé aux communautés avec lesquelles elles travaillent. Le projet Archery est né du constat qu'il faut renforcer l'égalité des chances pour répondre aux grands défis de notre temps. Les lauréats Archery se distinguent par leur enthousiasme communicatif, leur bienveillance, leur croyance dans la force du collectif et leur envie de changer le monde. Après la sélection et pendant tout le temps du programme qui peut durer une dizaine d'années, la Fondation s'assure que chaque lauréat est accompagné par un mentor expérimenté dans son développement personnel et



**Thierry Déau**  
Président-directeur général de Meridiam

Thierry Déau est président-directeur général de Meridiam. En 2005, il a fondé Meridiam, une société d'investissement à mission spécialisée dans le développement, le financement à long terme et la gestion de projets d'infrastructures durables, avec la conviction que l'alignement des intérêts des secteurs public et privé peut apporter des solutions aux besoins essentiels de la collectivité. Avec plus de 20 mds de dollars d'actifs sous gestion, l'entreprise compte à ce jour plus de 120 projets en développement, en construction ou en exploitation.

Meridiam possède des bureaux à Addis-Abeba, Amman, Dakar, Istanbul, Johannesburg, Libreville, Luxembourg, New York, Paris, Vienne, et Washington. C'est un investisseur de premier plan dans les infrastructures publiques en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique.

Avant de créer Meridiam, Thierry a travaillé à la Caisse des dépôts et consignations où il a occupé plusieurs postes au sein de sa filiale d'ingénierie et de développement Egis Projects : chef de projet puis directeur des projets de concession, jusqu'à sa nomination au poste de directeur général en 2001.

Thierry est actuellement membre du conseil d'administration de la Fondation des Ponts, membre du comité d'investissement du Fonds européen d'investissement stratégique (FEIS), président de Archery for Inclusive Leadership, fondateur de la fondation Africa Infrastructure Fellowship Program Foundation (AIFP Foundation), membre fondateur du Partenariat pour l'investissement et le développement durable (SDIP) du World Economic Forum, membre du Sustainable Markets Council pour le Commonwealth du Prince de Galles et président d'honneur de la Long Term Infrastructure Association (LTIIA).

Thierry Déau est diplômé de l'École nationale des Ponts et Chaussées.

professionnel. L'ensemble des lauréats intègre en parallèle un parcours collectif organisé autour des objectifs de développement durable de l'ONU. Les critères essentiels, de base, tiennent en quatre engagements : échanger autour de Campus et d'événements chaque année, s'ouvrir sur

les enjeux sociétaux et environnementaux, devenir des leaders inclusifs et responsables, construire collectivement un projet associatif. Ces jeunes, femmes ou hommes bien entendu, que nous accompagnons dès l'âge de 14 ou 15 ans, seront individuellement accompagnés par des mentors



Le barrage de Kinguélé Aval dont les travaux ont commencé devra fournir 13 % de l'électricité de Libreville.

jusqu'à leur entrée dans la vie active afin de développer les compétences personnelles de chacun. Ensuite, ils seront soutenus financièrement dans la réalisation de leur projet.

**EE** Au Gabon, en décembre 2022, un sujet a fait couler beaucoup d'encre. La filiale gabonaise d'Olam a cédé l'intégralité de ses parts à la SAG dont Meridiam détenait 50 %. Par voie de conséquence, Meridiam est aujourd'hui actionnaire à 100%. Monsieur Déau, pour répondre à des questions restées sans réponse, acceptez-vous de nous informer clairement de ces positionnements respectifs qui inquiètent plus qu'ils ne rassurent ?

Le retrait d'Olam (Arise) correspond simplement à un recentrage stratégique de leur part. Il n'y a aucune raison de s'en inquiéter ni aucun problème pour le projet en lui-même, les partenaires ou le client. Meridiam a la capacité et l'expertise pour mener ce projet, et c'est d'ailleurs ce que nous faisons ici depuis plusieurs mois et dans beaucoup d'autres projets en Afrique ou à travers le monde. Vous savez, la plupart de nos collaborateurs sont des ingénieurs experts dans la réalisation, le financement et la gestion d'infrastructures durables. Et nous avons déjà réalisé plus de 2 500 km de routes à travers le monde. D'ailleurs, ce retrait est intervenu il y a plusieurs mois. Pour autant, le projet

de route avance très bien et conformément aux délais. Enfin, il a toujours été prévu que l'État devienne co-actionnaire du projet. Cette situation statutaire est provisoire.

**EE** Vous avez déclaré être susceptible de doubler vos investissements en Afrique. Quels sont les développements sur lesquels vous travaillez ? À quelle échéance ?

D'ici 3 ans, nous prévoyons en effet de porter à 10 mds d'euros nos investissements sur le continent africain, contre 5 mds d'euros aujourd'hui. Très récemment, nous avons acquis le parc éolien de Kipeto qui renforce notre présence au Kenya et plus globalement en Afrique. Il vient compléter notre portefeuille d'énergies renouvelables qui comprend déjà des actifs solaires, hydroélectriques, géothermiques et de biomasse. Ce projet doublera notre capacité de production et la portera à plus de 500 MW. Pour Meridiam, l'énergie renouvelable et décarbonée reste une des priorités en Afrique ainsi que la mobilité propre des transports, des biens et des personnes.



*Emmanuel Mundela va rejoindre nos équipes Afrique de l'Ouest au bureau de Dakar où de nombreux défis nous attendent.*

**EE** Avez-vous des perspectives sur et avec le Gabon ?

Nous sommes aujourd'hui présents et investis au Gabon sur quatre chantiers d'une importance capitale et pour quelques années. Nous sommes toujours à l'écoute de propositions de coopération nouvelle.

**EE** Après plusieurs années à Libreville, Emmanuel Mundela va céder sa place à Melat Mengesha. Pourquoi ce changement ?

La promotion de la parité dans nos projets et parmi nos

employés est pour moi essentielle. Melat Mengesha est une femme brillante qui a intégré la société il y a plusieurs années. Sa formation internationale, sa culture panafricaine et européenne, ses diverses expériences du monde de l'assurance, de l'investissement et de la gestion de projets font de Melat une personne aussi compétente que passionnante. Je lui fais toute confiance pour les missions qui l'attendent et je sais qu'Emmanuel a passé ces derniers mois avec nos équipes à transmettre sa connaissance du terrain. Emmanuel Mundela va rejoindre nos équipes Afrique de l'Ouest au bureau de Dakar où de nombreux défis nous attendent. Je salue son travail profondément humain de ces dernières années et souhaite le meilleur à Melat Mengesha dans ses nouvelles fonctions ●

**MELAT MENGESHA, NOUVEAU VISAGE DE MERIDIAM AFRIQUE CENTRALE**

Melat Mengesha, 35 ans, est une professionnelle accomplie riche de plus de 10 ans d'expérience dans divers domaines, notamment l'assurance, la fintech, le conseil et l'investissement. Directrice générale adjointe de Meridiam Central Africa depuis avril 2023, elle succède à Emmanuel Mundela en tant que directrice générale.



Après avoir commencé sa carrière chez CEGC Natixis en France, elle a rejoint Kifiya Financial Technologies en Éthiopie en tant qu'analyste financier senior. Avant de rejoindre Meridiam, elle a travaillé chez Cepheus Growth Capital Partners, un fonds de capital-investissement.

Melat Mengesha, née en 1988 à Addis-Abeba, est diplômée d'un MBA de l'École de commerce de Lyon et de l'université Paris-X-Nanterre. Elle est également active dans plusieurs conseils d'administration et associations professionnelles.

Engagée auprès de Women in Africa (WIA), Melat incarne la conviction que les femmes panafricaines sont des vecteurs majeurs du progrès du continent grâce à leurs actions et à l'impact qu'elles génèrent par leur esprit d'entreprise.

**HISTORIQUE D'UN FONDS ENGAGÉ SUR LE LONG TERME**

Créée par Thierry Déau en 2005, Meridiam est une société à mission (B Corp) spécialisée dans le développement, le financement et la gestion à long terme d'infrastructures publiques durables dans trois secteurs essentiels, la mobilité durable et les solutions innovantes bas-carbone. La société gère plus de 120 projets aujourd'hui en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique et a investi plus de 80 mds de dollars depuis sa création. En parallèle à des levées de fonds, Meridiam noue des partenariats public-privé, s'appuie sur des entreprises partenaires locales pour la construction et la

gestion des projets dans les pays dans lesquels elle investit, ce qui se traduit par « du clé en main ». C'est ainsi qu'en 2006, Meridiam a remporté ses deux premiers projets : le tunnel de Limerick en Irlande et l'autoroute A5 en Autriche, tous deux mis en service en 2010. En 2014, Meridiam réalise une levée de fonds de 300 millions d'euros dédiés à la transition énergétique et en 2015, la Banque européenne d'investissement annonce sa participation dans ce fonds. En 2016, Meridiam réalise le bouclage de son premier fonds africain et ouvre en parallèle son premier bureau à Dakar. La société a depuis lancé un deu-

xième fonds dédié aux investissements en Afrique, deux fois plus important que le premier. Après avoir réalisé plus de 5 mds d'euros d'investissements sur le continent, son ambition est de doubler ses montants à 10 mds d'euros dans les trois prochaines années. Meridiam compte quatre bureaux aujourd'hui en Afrique : Dakar, Libreville, Addis-Abeba et Johannesburg. En 2018, consécutivement à la COP21, Meridiam choisit d'aller encore plus loin en matière de responsabilité environnementale, sociale, et de gouvernance (ESG), et décide que tous ses projets d'infrastructures devront contribuer concrète-

ment aux objectifs de développement durable de l'ONU. En 2019, Meridiam obtient le statut de société à mission. La société affiche plusieurs spécificités liées à ses activités. Elle s'engage sur le long terme pour au moins vingt-cinq ans et se positionne comme développeur, de la conception à l'ingénierie de projets et comme investisseur et gestionnaire puisque le fonds exploite lui-même les projets qu'elle finance... Aujourd'hui, Meridiam ce sont onze bureaux dans le monde, plus de 380 employés et plus de 237 000 emplois directs et indirects générés ●



*D'ici 3 ans, nous prévoyons de porter à 10 mds d'euros nos investissements sur le continent africain, contre 5 mds d'euros aujourd'hui.*

## MERIDIAM GABON

INTERVIEW D'EMMANUEL MUNDELA  
DIRECTEUR DE MERIDIAM AFRIQUE CENTRALE

## QUATRE PROJETS MAJEURS DE MERIDIAM AU GABON

Par Anne-Marie Jobin

**Le fonds s'investit au Gabon depuis 2016 et sa participation financière globale s'élève à ce jour à 1,5 m<sup>d</sup> d'euros (983 500 m<sup>ds</sup> de F CFA). Il est engagé sur quatre principaux projets d'envergure : le plan de remise à niveau de la Setrag, la réfection, l'entretien et la gestion de la route nationale 1, le port minéralier d'Owendo et la construction du barrage hydroélectrique de Kinguélé Aval.**



Emmanuel Mundela

Emmanuel Mundela, 36 ans, originaire de la République démocratique du Congo et ingénieur civil de formation, est un professionnel expérimenté dans la structuration et le développement de projets durables dans divers secteurs en Afrique subsaharienne. Diplômé de l'université technique d'Istanbul et titulaire d'un master en gestion de construction de l'université du Bosphore à Istanbul, il a rejoint Meridiam en 2015. Au sein de Meridiam, il s'est spécialisé dans les secteurs des énergies renouvelables (biomasse et hydroélectricité) et du transport (ports, aéroports, routes et chemins de fer). Emmanuel dirige actuellement les activités de Meridiam en Afrique centrale et a joué un rôle clé dans la construction du portefeuille de l'entreprise au Gabon. Après plusieurs mois à préparer sa successeur aux missions qui l'attendent, Emmanuel Mundela prendra la direction des opérations de Meridiam en Afrique de l'Ouest à partir de septembre 2023.

**EE** Emmanuel Mundela, quels sont les développements respectifs de ces quatre projets en cours de réalisation ? Rencontrez-vous des freins à leur concrétisation, des difficultés particulières, si oui à quels niveaux ? Commençons par la Setrag. En septembre 2021, Meridiam est entré au capital de la Setrag à hauteur de 40%. Le groupe Eramet garde 51% et l'État gabonais 9%. S'agit-il d'un PPP signé avec l'État ?

Au Gabon, comme sur l'ensemble du continent, la quasi-totalité de nos investissements

sont effectivement cosignés avec les États. En 2005, la Setrag a signé un contrat de concession portant sur la gestion, l'exploitation et la maintenance du trafic ferroviaire. Ensuite, il est rapidement devenu évident pour l'État et la Setrag qu'il fallait réaliser de gros investissements afin de restaurer la capacité initiale du chemin de fer. Un premier avenant au contrat a été signé en 2015 à cet effet. Ensuite, l'État gabonais a manifesté son ambition de restaurer la capacité de la ligne et même de l'accroître pour répondre au besoin de diversification de l'économie gabonaise.



*Meridiam génère 3 400 emplois directs et indirects au Gabon.*

C'est ainsi que nous sommes intervenus en 2021 dans le cadre d'un programme additionnel baptisé Plan d'augmentation de la capacité (PAC) qui complète le Plan de remise à niveau (PRN) et se déploiera concomitamment à ce dernier. Pour rappel, l'enjeu du PRN est de restaurer la capacité de la voie. Aujourd'hui, Setrag transporte 12 millions de tonnes par an, toutes marchandises confondues. L'objectif avec le PAC est d'atteindre, 19 millions de tonnes transportées par an dans un premier temps, puis 29 millions de tonnes au vu de l'essor exponentiel du secteur minier. Notre engagement pour le Plan d'augmentation de la capacité contribue à cette concrétisation en accord avec l'État.

Concernant le PRN, il prévoyait initialement la construction et/ou réhabilitation de la voie sur 250 km. Le plan mériterait d'être plus ambitieux encore. Nous avons adapté les caractéristiques des rails remplacés pour prendre en compte les charges et le trafic actuels et

ceux à venir. Sans entrer dans la technique, il s'avère qu'une partie du tracé ferroviaire bénéficie d'ores et déjà de ces nouveaux rails et qu'aucun incident, accident, n'a été observé sur lesdites zones, ce qui répond aux attentes de chacune des parties prenantes. À ce jour, 260 km ont été réalisés, dont 92 km depuis notre arrivée au capital de la Setrag.

**EE** Comment envisagez-vous passer de 12 millions de tonnes actuellement à 19 puis 29 millions de tonnes, sachant que la voie est considérablement endommagée, que les rails sont vieillissants et que des secousses sismiques sont reconnues et affectent les sols ?

Passer de 12 à 19 millions de tonnes impose des choix stratégiques. L'option choisie est de renforcer les infrastructures existantes, d'augmenter les points de croisement et de rallonger les gares pour transporter davantage de marchandises. Meridiam est un fonds d'investissement qui a, entre autres, la capacité d'accompagner les ingénieurs, de challenger les propositions techniques et d'apporter des solutions adaptées aux besoins locaux. Chacune des parties contribue selon ses moyens et ses expertises, et à cette occasion, je souhaite souligner et saluer le travail colossal accompli en si peu de temps (quelques semaines au lieu de quelques mois !) par la Setrag. Pour atteindre les 29 millions de tonnes par an, nous examinerons entre autres la possibilité de doublement de la voie sur certains tronçons ; mais nous nous focalisons pour l'instant sur les 19 millions de tonnes. La problématique est de réaliser ces travaux sans entraver le flux du transport des marchandises, ou le moins possible.

**EE** Permettez une question subsidiaire : intervenez-vous dans le choix des produits et/ou matières, voire matériels transportés par la Setrag ?

Non. Cependant, nous sommes évidemment informés et savons que certains utilisateurs possèdent leurs propres matériels roulants. Ces clients utilisent la voie d'un point A à un point B. Les autres utilisateurs sont tributaires des matériels roulants de la Setrag. Les problèmes avérés avec les matériels sont dus à l'âge desdits matériels, ce qui a occasionné l'achat récent de six locomotives.

**EE** Concernant la SAG, société chargée de la construction, de l'entretien et de l'exploitation de la Transgabonaise, qu'en est-il concrètement ?

Les premières actions sur la Nationale 1 consistaient à réaliser des travaux d'urgence en vue de restaurer un trafic sécurisé pour les usagers, ce qui fut le cas. Les travaux en cours de réalisation, dont le contrat de conception-construction a été confié à l'entreprise Afcons, visent à la réhabilitation et à la reconstruction sur certains tronçons pour qu'elle soit viable dans la durée. Ces travaux sont actuellement achevés à plus de 70%. Le contexte mondial a quelque peu affecté la chaîne d'approvisionnement et nous accusons un faible retard.

Un autre paramètre est à prendre en compte : la route n'est pas fermée au trafic, ce qui impose l'application d'une logistique sécuritaire implacable, et ce sur 81 km. Concernant les expropriations, cette responsabilité incombe à l'État, chacun joue sa partition dans ses domaines respectifs et dans le respect des lois internationales. Cette partie est en bonne partie derrière nous.



Réfection de la voie de chemin de fer dans le cadre du plan de remise à niveau de la Setrag.

**EE** Cet ouvrage du PK12 au PK105 sera donc bientôt livré. La Transgabonaise est longue de 748 km. Meridiam s'impliquera-t-elle sur d'autres lots ?

Notre mandat concernant la Transgabonaise se limite au tronçon entre les PK 12 et PK 105. Et nous avons, en accord avec l'État, opté sur un développement en deux étapes de ce tronçon : d'abord la chaussée entre les PK 24 et PK 105, y compris son élargissement entre les PK 24 et PK 40, ensuite les ouvrages d'art, les bâtiments d'exploitation et la réhabilitation du tronçon PK 12-PK 24. Par conséquent, à ce jour, il reste à réaliser les travaux relatifs aux ponts, bâtiments d'exploitation et au tronçon PK 12-PK 24 qui seront attribués à une entreprise de construction à l'issue d'un processus d'appel d'offres international. Ce qu'il faut souligner et retenir, c'est notre engagement à opérer et maintenir en bon état cette route pendant 30 ans. C'est-à-dire que les Gabonais n'ont plus à craindre la dégradation de ce tronçon de route pour les 30 prochaines années.

**EE** Concernant le port minéralier d'Owendo, quelles sont perspectives à court terme ?

Cette infrastructure a été créée pour répondre aux besoins croissants du secteur minier. Meridiam est entrée au capital en 2017 à hauteur de 25 %. Elle contribue à la définition de la stratégie du développement. À ce jour, près de 300 millions d'euros ont été investis pour la construction et l'acquisition du matériel roulant. À l'issue de notre première année d'exploitation, nous avons atteint près de 2 millions de tonnes, en 2022, nous avons clôturé à 6,2 millions de tonnes, et sur le court terme, à l'horizon 2025/2026, nous visons les 10 millions.

**EE** Le barrage de Kingulé Aval est le quatrième ouvrage, et non des moindres, de Meridiam. Quelle est son histoire et pour quelle raison suscite-t-il des interrogations ?

La construction a commencé en décembre 2021. Il est retranché, hors de Libreville, en plein milieu forestier. Nous sommes à l'orée d'une réserve très riche en biodiversité, ce qui implique une méthodologie de travail particulière et assez contraignante. Par exemple, la première partie de nos actions consistait à défricher l'emplacement du chantier, à préparer les installations, les infrastructures et la base vie. Concernant le défrichage, nous avons fait intervenir des experts en biodiversité, y compris le MBG (Missouri Botanical Garden). Il a fallu recenser les espèces endémiques et/ou critiques, les replanter en pépinière avant de pouvoir travailler sur les



La concession du tronçon du PK12 au PK105 oblige Meridiam au travers de la SAG à maintenir pendant 30 ans la route dans un état neuf.



Meridiam est actionnaire à 25% du port minéralier d'Owendo.

fondations du barrage. Meridiam est très attentive à ces processus de préservation parce que très consciente de l'impact de ses projets sur l'environnement. Comme tous nos partenaires, telle la société Sinohydro chargée de la construction du barrage est impliquée, concernée et signe avec nous, dans le cadre du contrat qui lie la société Asonha Energie (filiale de Meridiam) et la société Sinohydro, la charte de collaboration participative, c'est-à-dire que nous partageons une éthique et des objectifs communs.

Quant à l'avancée des travaux, les fondations devraient être terminées à la fin de cette année avant de passer au gros œuvre. L'achèvement de ce chantier se situe à l'horizon fin 2025. Meridiam détient 60 % du capital d'Asonha Energie, notre filiale chargée de réaliser le projet aux côtés du fonds gabonais d'investissement stratégique qui en détient 40 %.



À compétence égale, la postulante décroche le poste à pourvoir, peu importe la hauteur de la responsabilité relative à ce poste.



Hier plutôt réservé aux hommes, le métier de cheminot se féminise. Ici une conductrice de locomotive de la Setrag.

**EE** Dans le volet de la RSE, Meridiam est particulièrement exigeante et vous vous impliquez dans tous les segments qui la composent. Qu'en est-il concrètement des trois piliers principaux ?

Permettez-moi d'ajouter la formation à l'un de ces piliers. L'égalité des chances dans notre groupe est un élément primordial et bien défini avec nos partenaires publics. Une priorisation à l'embauche de collaboratrices ou collaborateurs gabonais est respectée en fonction de leurs compétences. Si nous devons faire appel à un profil extérieur, alors cette personne a pour obligation de transférer ses compétences. Cela se traduit par la venue d'experts qui forment des Gabonais afin que ces derniers deviennent les gérants des concessions sur lesquelles nous avons signé 30 années d'exploitation. Concernant l'égalité des genres, le principe de base est identique : compétences égales, opportunités égales. Nous avons conscience que

nos cœurs de métiers sont a priori moins attractifs pour la gent féminine. Nous adoptons des stratégies afin qu'elles puissent participer et être intégrées dans tous les secteurs. Une règle est fixée : à compétence égale, la postulante décroche le poste à pourvoir, peu importe la hauteur de la responsabilité relative à ce poste.

**EE** Quelle est la démarche de QVT (qualité de vie au travail) et plus globalement le bien-être des équipes au travail, sachant que beaucoup d'entre elles vivent dans des bases vie ?

Nos équipes sont composées d'hommes et de femmes dans nos bases vie. Nous sommes très sensibles en interne, sur le plan social, aux plans de gestion définis selon les standards internationaux. Cependant, nous sommes aussi très attentifs aux coutumes locales. Pour nous aider à nous améliorer continuellement, nous faisons appel à des auditeurs, internes et



Nous nous réjouissons d'accompagner l'État gabonais dans la création d'emplois au Gabon.

externes. Sur le plan social, nous avons également mis en place une plateforme de messagerie anonyme, reliée directement aux services des ressources humaines. Ce contact direct réceptionne les doléances, les plaintes des salariés. Ces plans de gestion nous permettent d'avoir un suivi en continu, de nous assurer que le chantier est développé conformément à nos obligations cosignées avec nos bailleurs de fonds.

**EE** Vous êtes une société européenne et vous coopérez avec les autorités gabonaises. Rencontrez-vous des difficultés de collaboration sur le plan éthique et équitable avec vos partenaires ?

Meridiam investit et s'investit dans des partenariats public-privé. Par définition, l'approche et la réalisation de tous les sujets sont obligatoirement différentes. Cependant, quelle que soit la structure, publique ou privée, nos complémentarités sont indispensables à la réussite des projets et nous obligent à nous impliquer dans nos secteurs respectifs. La notion de temps est abordée de façon différente suivant la vision de chacun. À chaque signature de contrat, nous devons prendre en compte nos impératifs, apprendre à nous connaître et à travailler ensemble pour faciliter les échanges et être plus efficaces. Nous nous félicitons de notre coopération avec les autorités gabonaises.

**EE** Combien la société Meridiam a-t-elle généré d'emplois et dans quels secteurs ?

Nous nous réjouissons d'accompagner l'État gabonais dans la création d'emplois au Gabon. Nous comptons la création de 3 400 emplois directs et de dizaines de milliers d'emplois indirects. Plus de 300 employés travaillent sur le chantier du barrage de Kingulé Aval ; 1 200 Gabonais interviennent sur le chantier de la route Nationale 1 ; le port minéralier d'Owendo (OMP) emploie quant à lui plus de 350 Gabonais. Enfin, la Setrag à elle seule emploie à ce jour plus de 1 600 Gabonais.

## BANK OF AMERICA ÉTUDIE UN ÉCHANGE DETTE-NATURE DE 500 MILLIONS DE DOLLARS AU PROFIT DU GABON



La technique d'allègement de la dette, dont ont déjà bénéficié la Bolivie, les Seychelles, Belize et l'Équateur, consiste à échanger une partie de la dette extérieure d'un pays contre des investissements locaux dans des mesures de protection de l'environnement.

L'opération, qui devrait avoir lieu en juillet prochain, permettrait au Gabon d'obtenir la réduction de sa dette extérieure d'environ 500 millions de dollars en s'engageant en contrepartie à protéger un milieu marin abritant d'innombrables espèces menacées, avec l'appui de l'organisation à but non lucratif américaine The Nature Conservancy.

Outre l'allongement des délais de paiement, la diminution des taux d'intérêt, l'octroi de nouveaux crédits à des taux bas et l'annulation de créances, l'échange dette-nature est l'une des techniques d'allègement de la dette des pays en développement

Cette technique, dont la paternité revient à Thomas Lovejoy, un biologiste de conservation de renommée qui a dirigé la section américaine du Fonds mondial pour la nature (WWF), consiste à échanger une partie de la dette extérieure contre des investissements locaux dans des mesures de protection de l'environnement. Dans leur forme la plus simple, les échanges dette-nature remplacent des obligations ou des prêts coûteux par un financement moins cher, généralement avec l'aide d'une garantie de crédit d'une banque multilatérale de développement.

La Bolivie a été le premier État à bénéficier d'un tel échange

en 1987, avec l'appui de l'ONG Conservation International. Ces procédés ont également permis à Belize, aux Seychelles et plus récemment à l'Équateur de bénéficier de réductions de leur dette extérieure et d'investir des centaines de millions de dollars dans la protection d'écosystèmes naturels menacés.

Ces dernières années, le Gabon a créé le plus grand réseau de réserves marines protégées d'Afrique qui abrite d'innombrables espèces marines menacées, parmi lesquelles les populations reproductrices les plus importantes de tortues luth et de tortues olivâtres, ainsi que 20 espèces de dauphins et de baleines.

Composé de 20 parcs marins et réserves aquatiques, ce réseau s'étend sur 53 000 km<sup>2</sup>, soit 26 % des eaux territoriales du pays ●

Affaire à suivre.

Source : Bloomberg



## LA PANDÉMIE DE COVID 19 A FRAGILISÉ LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE DE NOMBREUX PAYS

Les pays à revenu faible et intermédiaire font face simultanément au risque accru d'insoutenabilité de leur dette publique et à la crise environnementale.

**E**n raison des efforts budgétaires nécessaires, la lutte contre la pandémie a accru les risques de soutenabilité de la dette publique pour les pays à revenu faible et intermédiaire. D'après le Fonds monétaire international (FMI, 2022), leur niveau de dette publique en 2021 dépassait celui d'avant crise : 49,6 % du PIB pour les pays à revenu faible et 66,1 % pour les pays à revenu intermédiaire, contre respectivement 43,5 % et 54,6 % en 2019.

Le montant total de cette dette s'est accru de presque 3 500 m<sup>ds</sup> de dollars entre 2006 et 2020 (Banque mondiale, 2021). Le service de la dette rapporté aux exportations remonte depuis un point bas historique en 2011. Cette hausse s'accompagne d'une augmentation de la part relative de la dette détenue par des créanciers privés, à 63 % du total en 2020, contre 14 % pour les créanciers publics bilatéraux.

Face à cette situation, des mécanismes internationaux ont été déployés pour prévenir les risques de surendettement et aider les pays les plus vulnérables à recouvrer des marges de manœuvre budgétaires. Entre mai 2020 et décembre 2021, la communauté internationale (G20) a décidé d'une Initiative de suspension du service de la dette (ISSD, Debt Service Suspension Initiative). Cette initiative a bénéficié à 47 États pour un montant total de 12,9 m<sup>ds</sup> de dollars. Ces allègements ont permis à ces pays d'augmenter leurs dépenses liées à la covid-19, bien que parfois au détriment d'autres postes prioritaires comme l'éducation (FMI, 2021) ●

Source : Banque de France

## L'ÉTHIOPIE A PRÉSENTÉ UNE DEMANDE D'ADHÉSION AU GROUPE DES BRICS

Alors que le groupe des Brics représente près de 42 % de la population de la planète et environ 25 % du PIB mondial, Addis-Abeba estime que son adhésion à ce bloc d'économies émergentes représente un moyen pour « mieux garantir ses intérêts nationaux ». Le dollar représente toujours aujourd'hui 58 % des réserves de change mondiales, mais l'idée des Brics de créer une nouvelle monnaie commune sera parmi les principaux dossiers étudiés lors du sommet qui les réunira du 22 au 24 août prochain en Afrique du Sud.

L'Éthiopie a officiellement déposé une demande d'adhésion au groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), a annoncé le ministre éthiopien des Affaires étrangères jeudi 29 juin.

« Nous espérons que les Brics donneront une réponse positive à la demande que nous avons formulée », a déclaré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères,

Meles Alem, lors d'une conférence de presse tenue à Addis-Abeba.

« Il est important d'adhérer à des blocs tels que le groupe des Brics pour mieux garantir nos intérêts nationaux », a-t-il ajouté.

L'Éthiopie, qui enregistre une croissance économique rapide depuis plusieurs années, est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique



après le Nigeria. Selon le Fonds monétaire international (FMI), son économie occupe le 59<sup>e</sup> rang mondial.

Depuis sa création en tant que Bric en 2006, le groupe n'a admis qu'un seul nouveau membre, en l'occurrence l'Afrique du Sud, en 2010.

L'ambassadeur de l'Afrique du Sud au sein du groupe Brics, Anil Sooklall, avait annoncé en avril dernier que 13 pays, dont l'Argentine, l'Iran, l'Arabie Saoudite et l'Algérie, ont officiellement déposé des demandes d'adhésion à ce bloc de pays émergents.

Aujourd'hui, le groupe des Brics représente 42 % de la population de la planète (3,2 m<sup>ds</sup> de personnes) et environ 26 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Ses membres ne disposent cependant que de 15 % des droits de vote à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international.



# Le Transgabonais

**un outil stratégique  
pour la transformation économique  
du Gabon.**



INTERVIEW DE MONSIEUR SÉVERIN ANGUILÉ,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CNAMGS

(CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE ET DE GARANTIE SOCIALE)

## LE GABON FUT LE PREMIER PAYS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE À DISPOSER D'UN RÉGIME OBLIGATOIRE D'ASSURANCE MALADIE UNIVERSELLE

Par Anne-Marie Jobin

En 2002, le risque de maladie avait été identifié, parmi tant d'autres, comme celui qui préoccupait le plus les Gabonais. L'assurance maladie obligatoire et universelle s'inscrivait dans le cadre de la réforme du système gabonais de protection sociale initiée par le Gouvernement. C'est au cours du conseil des ministres du 18 janvier 2007 et à l'initiative de feu le président Monsieur Omar Bongo Ondimba que les textes ont été rédigés puis ratifiés en janvier 2008. Les recensements ont été réalisés et les premières cartes d'assurance maladie distribuées, dans un premier temps aux GEF (Gabonais économiquement faibles). Cette institution chère aux Gabonais s'emploie à étudier toutes les opportunités susceptibles d'améliorer ses services. Le rôle de Monsieur Séverin Anguilé, nommé à la tête de cette institution depuis le 7 novembre 2019, est de mettre en place des réformes visant à assurer sa pérennité et à arrimer la Caisse aux standards internationaux. Nous l'avons rencontré.

**EE** Monsieur Séverin Anguilé, à la lecture de ce petit historique, nos lecteurs sont intéressés par les objectifs progressifs que vous vous fixez, notamment en termes de décentralisation, de proximité. Quelles sont vos perspectives dans ce domaine ?

Madame, je voudrais déjà vous remercier pour l'intérêt que vous portez à la Cnamgs qui vient de célébrer effectivement ses 15 années d'existence. Que de chemin parcouru depuis ! En effet, depuis 2007, le pays assure désormais 76% de la population. C'est un exemple pour beaucoup de pays africains.

Au-delà de cet aspect, il importe de savoir que c'est tout un écosystème qui est entretenu par la Cnamgs. Les structures conventionnées paient des salaires, des cotisations sociales et des impôts. Ce sont des milliers de Gabonais qui sont concernés par la Cnamgs depuis une quinzaine d'années.

Pour revenir à votre question, la Cnamgs est présente sur l'en-

semble du territoire national à travers ses délégations provinciales dans chaque chef-lieu de province.

Pour renforcer sa proximité auprès des populations, 17 unités départementales sont réparties sur l'ensemble du territoire national. La dernière en date étant celle de la commune de Ntoun, inaugurée par le chef de l'État le 2 mai 2023.

En contact permanent avec nos 1 750 693 assurés, ces structures conventionnées sont notre relais auprès de ces derniers. Pour information, entre 2016 et 2022, le coût de la prise en charge de nos assurés s'élevait à environ 378 mds de F CFA. Cet effort a permis à nos partenaires, notamment les pharmacies, cliniques et hôpitaux, de se développer et d'améliorer substantiellement leurs infrastructures et leurs plateaux techniques.

Cela se reflète dans l'engouement de nouveaux partenaires au conventionnement, la Cnamgs étant devenue le premier client des prestataires de santé au Gabon, mais

aussi et surtout par l'accueil continu des assurés dans ces établissements de santé.

Nos efforts pour être au plus près des assurés se poursuivent pour mettre l'assuré au cœur de notre modèle opérationnel.

**EE** En mars 2023, quelles sont les structures médicales conventionnées et quelles sont celles qui peuvent prétendre à le devenir ?

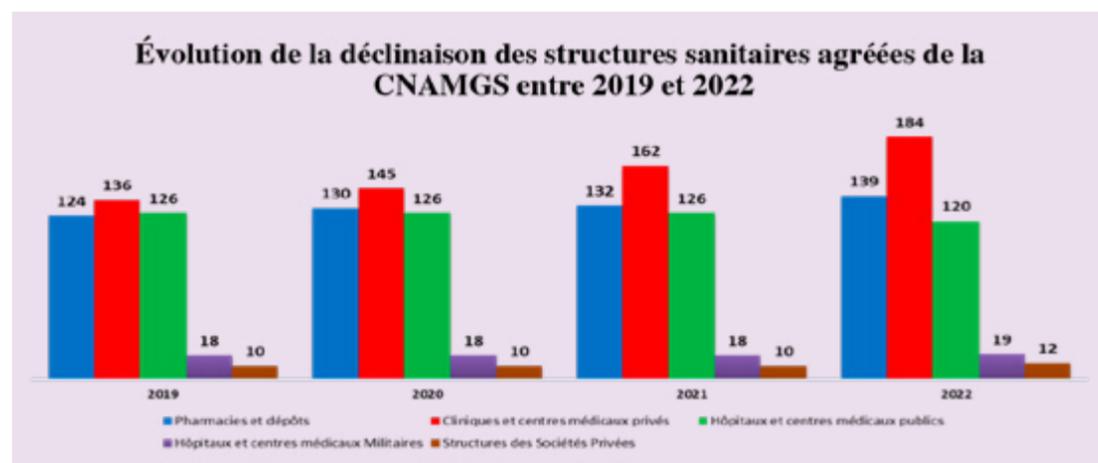
La procédure et les conditions de conventionnement demeurent inchangées. Toute structure sanitaire en conformité avec les obligations légales d'ouverture et d'exercice d'une activité médicale et/ou sanitaire en République gabonaise est en droit de solliciter le conventionnement de la Cnamgs.

Les structures sanitaires agréées par la Cnamgs ont évolué de 14% entre 2019 et 2022. Au 31 décembre 2022, les structures sanitaires conventionnées sur l'ensemble du territoire national étaient au nombre de 474, contre 448 en 2021.



Séverin Anguilé,  
directeur général de la Cnamgs

Séverin Maxime Anguilé, marié, 3 enfants, est le directeur général de la Cnamgs. Il est expert en assurance et réassurance avec une expérience de vingt-deux années menées à l'international et au Gabon. À l'issue de ses études en France, principalement dans le domaine de l'administration et de la gestion des entreprises, il obtient un master 2 en droit et économie de l'assurance. Son parcours professionnel est riche d'une rare expérience : à partir des années 2000, il officie en France pour différentes compagnies d'assurances en qualité de chargé de mission, d'analyste et de tarificateur en assurances collectives. Puis, avant son retour au Gabon en 2005, il entre comme chargé d'études en réassurance à la FSA RE (Paris) et occupe ensuite le poste de DGA chargé de la réassurance chez Ogar jusqu'en 2009 avant d'être nommé responsable des grands comptes à la holding Colina Europe France. De 2012 à 2017, il est successivement DGA puis DG de NSIA Assurances au Gabon. En parallèle, il est élu président de la Fegasa pour un mandat de 2 ans. De 2018 à novembre 2019, jusqu'à sa nomination au poste de DG de la Cnamgs, il développe un portefeuille d'investisseurs pour étudier des projets d'entreprises à fort potentiel et susciter l'intérêt d'entreprises étrangères pour des opportunités d'investissements en Afrique dans le secteur de l'assurance.



**EE** Les conséquences économiques de l'épidémie de covid-19 ont singulièrement affecté les sociétés et autres entreprises. Des retards de paiement des cotisations ont été enregistrés. Avez-vous examiné les dossiers au cas par cas et quel seuil de tolérance avez-vous pu accepter ?

À l'effet de mener à bien les missions qui lui sont dévolues, la Cnamgs bénéficie de trois fonds. Parmi ces fonds, deux sont dits contributifs et le dernier est non

contributif. Il est alimenté par une taxe affectée. Pour revenir aux fonds 1 et 2, ils concernent d'un côté les salariés du secteur privé et de l'autre, ceux du secteur public.

Le rôle de la protection sociale est d'assurer le service des prestations sociales aux populations pour lutter contre la vulnérabilité. Il n'était donc pas envisageable, dans un climat de pandémie, d'adopter une posture favorisant le chômage.

Le secteur privé, notamment les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, a fortement pâti de la pandémie de covid-19. Cela a eu une incidence sur les revenus de l'État et, par ricochet, sur les cotisations sociales de la Caisse.

Pendant la crise sanitaire liée à la covid-19, dans le cadre des efforts déployés par le Gouvernement pour soutenir les entreprises en difficulté, la Cnamgs a mis en place un processus de prise en compte de celles-ci en matière de recouvrement : réception des dossiers des entreprises en difficulté ; examen et analyse de la conformité des demandes ; abandon partiel ou total des pénalités selon les cas, et ce conformément aux dispositions légales et réglementaires ; échelonnement de la dette au travers de la signature de moratoires et protocoles d'accord ; exemption de contrôles de ces entreprises durant cette période difficile.

Sur une dette globale de cotisations sociales d'un montant de 761 482 312 de F CFA, les efforts de la Cnamgs se sont traduits par des remises gracieuses pour un montant global de 593 513 326 de F CFA.

Pour autant, malgré les dispositions légales qui donnent à la Cnamgs le privilège du Trésor, la Caisse s'est longtemps abstenue d'utiliser cet instrument. Elle a su, au contraire, faire preuve de pédagogie et a privilégié les déclarations des opérateurs économiques.

**EE** Quelle place occupe la numérisation à la Cnamgs ?

Aujourd'hui plus que par le passé, la digitalisation est une exigence pour la pérennité de la Caisse. C'est la raison pour laquelle nous envisageons, après avoir optimisé les applications existantes, acquérir et implémenter un progiciel de gestion intégrée (ERP) afin de nous arrimer aux nouvelles technologies.

Ce progiciel aidera à la vulgarisation du paiement électronique et à l'ouverture des portails d'accès aux prestataires de santé et aux assurés de la Caisse.

Il favorisera une économie considérable de l'ordre de 1,2 m<sup>d</sup> de F CFA, notamment par la gestion électronique des feuilles de soins qui coûte plus d'un milliard à la Caisse chaque année, par un meilleur suivi des procédures internes, un contrôle accru des prestations (zéro papier) et une limitation de la fraude qui constitue un fléau pour la Caisse. En effet, à titre d'illustration, cette fraude est estimée à plus de 10 % des dépenses de santé.

Enfin, la digitalisation permettra à la Cnamgs d'optimiser ses services, d'améliorer son efficacité, la transparence et l'accessibilité de ses services aux assurés et aux partenaires.



Siège de la Cnamgs.

**EE** Comment sont recensés les GEF ? Quel est le nombre de personnes identifiées ? Quel est le minima d'allocation familiale accordé aux GEF ? Bénéficient-ils d'autres avantages, si oui lesquels ?

Les Gabonais économiquement faibles (GEF) sont immatriculés par la Cnamgs, et ce, au terme d'une enquête sociale.

Les critères ont changé et ne sont plus fondés sur le seul revenu, mais aussi sur les conditions de vie (santé, logement, formation). Le recensement en cours, encore appelé RGEF II, devrait aboutir à l'élaboration d'un nouveau fichier des GEF encore plus fiable. À ce jour, 1 053 267 personnes sont immatriculées à la Cnamgs en qualité de GEF, soit près de 59 % de nos assurés. Ceux-ci bénéficient d'aides monétaires directes (allocations, notamment aux personnes vivant avec un handicap) à hauteur de 2,3 m<sup>ds</sup> de F CFA sur ces trois dernières années, de la prise en charge du ticket modérateur pour 536 millions de F CFA durant la même période ainsi qu'une aide à la scolarité ou à la formation professionnelle pour plus de 920 millions de F CFA ou encore d'aides funéraires.

Ces avantages viennent s'ajouter à la couverture des risques liés à la maladie et à la maternité par le biais d'une taxe affectée, la Contribution spéciale de solidarité (CSS) à concurrence de 27 213 608 404 de F CFA en 2022.

À l'instigation du président de la République, 17 000 conjoints survivants sans ressources devraient bénéficier dans les prochains jours d'une aide de 491 millions de F CFA sous forme de kits alimentaires et d'hygiène, et ce sur toute l'étendue du territoire national. Cette initiative s'inscrit dans le sens de la poursuite de la mise en œuvre de la politique sociale. Pour rappel, au plus fort de la crise sanitaire de la covid-19, il avait fait don de 2,1 m<sup>ds</sup> pour la prise en charge du ticket modérateur des Gabonais économiquement faibles sur la période allant de 27 avril au 26 octobre 2020.

Je puis dire avec satisfaction qu'au cours de cette même période, la Cnamgs, malgré les mesures restrictives, a poursuivi les immatriculations d'urgence des populations en détresse sanitaire et a effec-

tué un suivi rigoureux et efficient de l'opération de prise en charge à 100 % des GEF.

**EE** D'importants investissements ont été engagés pour pallier les besoins des patients atteints d'insuffisance rénale. Pouvez-vous développer ?

Au Gabon, près de 500 personnes assurées souffrent d'insuffisance rénale et leurs séances d'hémodialyse sont prises en charge à 100 % par la Cnamgs. Le coût de cette prise en charge est en nette évolution et les dépenses 2022 s'élèvent à 7,48 m<sup>ds</sup>, soit 11 % des dépenses de santé. Pour ces trois dernières années, le coût total réglé aux centres d'hémodialyse s'élève à la somme de 18 295 433 022 de F CFA.

En termes d'investissements, la Caisse s'emploie à intensifier la prise en charge locale des assurés par le biais de missions médico-chirurgicales de pose de fistules artérioveineuses. Ces opérations qui nécessitent des évacuations sanitaires sont maintenant possibles au Gabon grâce à la mise en place de caravanes médicales par la Cnamgs. Des médecins viennent de l'étranger et réalisent les interventions sur place.

Cela participe non seulement au transfert de compétences au personnel médical local, mais également à la réduction des coûts des Evasan, car un plus grand nombre de patients peut être traité localement.

Pour ces caravanes médico-chirurgicales de pose de fistules artérioveineuses, 94 assurés ont été traités en 2021 pour un montant de 188 millions de F CFA contre 135 en 2022 pour un montant de 270 millions de F CFA. Il faut signaler qu'auparavant, le coût de la pose d'une fistule artérioveineuse par patient s'élevait à 10 000 000 de F CFA avec évacuation sanitaire à l'étranger contre 2 000 000 de F CFA lors des missions médicales sur place.

**EE** Vos services mènent-ils des actions dites de prévention auprès des populations telles que des tests de dépistage du diabète, de l'hypertension, du cancer ?

Conformément à l'article 198 du décret 00969/PR/MTEPS du 14 novembre 2008, la Cnamgs finance les sociétés savantes de médecine à l'effet de les aider à

mieux appréhender les risques liés à la maladie et à la maternité. Pour ce faire, la Caisse effectue des actions de prévention, notamment lors des campagnes de lutte contre le paludisme, au cours desquelles elle distribue des tests de diagnostic rapide de paludisme. Précisons que le paludisme reste l'une des premières causes de mortalité et de dépenses des assurés.

La Cnamgs participe aussi activement aux campagnes « Octobre rose », où elle prend notamment en charge tous les dépistages et le transfert des populations de l'intérieur du pays vers Libreville.

C'est le cas également pour la campagne « Novembre bleu » pour le dépistage du cancer de la prostate.

S'agissant du diabète, la Caisse subventionne des journées de lutte contre le diabète organisées par les ONG et le service d'endocrinologie du CHUL.

**EE** En mai 2023, vous avez assisté à Abidjan à la grand-messe des organismes de sécurité sociale à laquelle les acteurs de chaque pays étaient présents. Quels ont été les thèmes et les enjeux de cette réunion ? Selon vous, à quel niveau se situe la Cnamgs par rapport à d'autres pays de la sous-région ? Des exemples sont-ils à copier ?

Le Forum régional pour la sécurité sociale en Afrique organisé par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) qui s'est tenu à Abidjan a abordé une série de questions d'actualité prioritaires pour la région que sont notamment l'extension de la couverture, l'évolution des besoins de protection des populations, le rôle de leader des institutions de sécurité sociale pour le développement des systèmes de sécurité sociale dans un contexte d'évolution complexe sur le plan économique, démographique et du marché du travail.

Dans ce cadre, la Cnamgs s'est vu décerner deux certificats de mérite lors de la cérémonie de remise du prix de l'AISS pour les bonnes pratiques. Ces certificats ont été obtenus en raison des travaux sur la fiabilisation du fichier des GEF et de l'élaboration du référentiel des emplois et des compétences.

Le prix AISS des bonnes pratiques et les certificats de mérite récompensent le travail réalisé et le succès dans l'amélioration des méthodes de travail des institutions de sécurité sociale afin d'atteindre l'excellence dans la prestation de la sécurité sociale.

Il faut toujours s'inspirer de ce que font les autres, notamment en matière de recouvrement, comme sait le faire l'Institut de prévoyance sociale – Caisse nationale de prévoyance sociale (INPS-CNPS) de Côte d'Ivoire, ou encore de digitalisation comme la Caisse nationale d'assurance maladie de Tunisie.

**EE** Quels sont les projets, les perspectives ? À quelles échéances ?

Avant d'envisager les perspectives, il est nécessaire de faire un bref rappel de l'évolution de la situation financière de la Caisse.

En effet, après plusieurs années pendant lesquelles la Cnamgs a enregistré des résultats déficitaires, cette année 2022 se solde par un résultat net comptable excédentaire de 2 169 160 144 de F CFA. Ce résultat est le fruit d'une gestion rigoureuse d'une part, et de la mise en œuvre effective des très hautes instructions du président de la République, chef de l'État, d'autre part. Cela a permis d'améliorer considérablement le recouvrement des recettes.

C'est dans cette perspective que la Cnamgs, pour son développement, s'inscrit dans une politique qui s'articule autour des trois axes suivants : la mise en place du fonds 4 dédié aux travailleurs indépendants, assurés volontaires et professions libérales, qui prendra en charge la frange de la population non encore couverte afin d'atteindre la couverture maladie universelle, sera effective au cours de l'année 2024 ; l'acquisition et l'implémentation d'un progiciel de gestion intégré (ERP) afin de s'arrimer aux nouvelles technologies. Le monde est en constante évolution numérique et les organismes de prévoyance sociale s'inscrivent dans la digitalisation pour optimiser leurs services, améliorer leur efficacité, la transparence, l'accessibilité de leurs services et lutter efficacement contre la fraude ; l'inversion de la courbe des évacuations sanitaires en participant à l'amélioration de compétences et des plateaux techniques locaux.

Enfin, en matière de garantie sociale, la Cnamgs compte étendre les projets pilotes, notamment les partenariats pour la scolarisation et la formation professionnelle des GEF à travers tout le territoire national.

En conclusion, si l'année 2022 a été une boussole pour nous indiquer les bons process, le résultat excédentaire obtenu par la Cnamgs nous oblige à poursuivre le rythme des efforts déjà entrepris et souhaité par les plus hautes autorités de la République ●

## NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE DU GABON 2022

## RÉFORMES DES SUBVENTIONS AUX CARBURANTS

Les perspectives économiques du Gabon restent favorables à moyen terme grâce aux bons résultats attendus dans le secteur pétrolier, indique la dernière édition de la note de conjoncture du Gabon publiée par la Banque mondiale. Toutefois, le rapport analyse les coûts des subventions aux combustibles fossiles qui représentent une charge budgétaire de plus en plus lourde pour le pays. Les auteurs mettent en évidence les bonnes pratiques et les mesures d'accompagnement possibles pour une réforme des prix des carburants qui soit socialement acceptable et réduise au minimum l'impact sur la population.

**3,1 % : taux de croissance**

En 2022, l'économie gabonaise a bénéficié des cours élevés du pétrole, avec un taux de croissance atteignant 3,1 %. Les cours élevés du pétrole, combinés à une bonne performance des exportations de matières premières, notamment le pétrole, le bois et le manganèse, ont soutenu les recettes de l'État, contribuant à l'excédent budgétaire le plus fort que le Gabon ait connu depuis les chocs pétroliers de 2014. Le solde budgétaire du Gabon est ainsi passé d'un déficit à un excédent estimé à 3,0 % du PIB en 2022.

**100,6 m<sup>ds</sup> de F CFA : coût des subventions aux carburants**

Cependant, une grande partie de l'excédent budgétaire a été absorbée par la hausse des dépenses en subventions aux carburants qui ont augmenté de 138 % entre 2021 et 2022. Les recettes publiques ont augmenté grâce à une augmentation des recettes pétrolières et aux actions menées par le Gouvernement pour soutenir le recouvrement des impôts et rationaliser les exonérations. Dans le même temps, des efforts d'assainissement budgétaire ont permis de maîtriser les dépenses publiques. Néanmoins, une part croissante de la marge budgétaire constituée est absorbée par le coût élevé des subventions aux carburants qui a fortement augmenté consécutivement à la hausse des cours internationaux. En 2022, ce coût a été estimé à 100,6 m<sup>ds</sup> de F CFA, soit 0,7 % du PIB, représentant un risque non négligeable pour la viabilité budgétaire du Gabon.

**4,3 % : taux d'inflation 2022 contre 1,1 % en 2021**

Combinés à l'impact de l'invasion russe en Ukraine, les effets prolongés de la pandémie de covid-19 sur les chaînes d'ap-

provisionnement mondiales ont fait grimper les cours mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie. Cette hausse significative a affecté les groupes de population les plus vulnérables. Le taux d'inflation au Gabon est estimé à 4,3 % en 2022, contre 1,1 % en 2021.

**Le coût des subventions sur les carburants équivaut à deux tiers des dépenses publiques allouées à la santé**

Malgré la libéralisation des prix des carburants pour les industriels à partir du mois de juin 2022, le coût des subventions aux carburants a continué d'augmenter, représentant 2/3 des dépenses publiques allouées à la santé et plus de la moitié des dépenses allouées à l'éducation en 2022. Alors que la création d'une économie viable dans l'ère post-pétrolière nécessite des investissements significatifs à la fois dans les infrastructures et dans le capital humain, les dépenses en subventions représentent un coût d'opportunité budgétaire et social croissant pour le pays.

**96 % des subventions à l'essence et au gasoil consommées par les 50 % les plus riches**

Selon les estimations de la Banque mondiale, 96 % des subventions à l'essence et au gasoil sont consommées par les 50 % les plus riches de la population gabonaise. Les subventions aux carburants profitent en réalité davantage aux couches les plus aisées de la population, ce qui souligne la nécessité d'envisager la mise en place de politiques alternatives plus efficaces et mieux ciblées pour soutenir les plus vulnérables.

Dans l'hypothèse d'une suppression totale des subventions aux carburants (à l'exception des subventions au pétrole lampant), le niveau global des prix à la consommation augmente-

rait de façon ponctuelle d'environ 3,4 %. Les secteurs les plus affectés par la réforme seraient ceux de l'industrie du bois, de la pêche, des services d'électricité et des transports.

L'expérience des pays qui ont réussi à mettre en œuvre une réforme durable des subventions aux carburants montre qu'il n'existe pas une seule voie ou un ensemble unique et stan-

dardisé d'actions à mettre en œuvre pour réussir ce type de réforme. Au contraire, la proposition de réforme doit faire l'objet d'un débat public pour être comprise par le grand public et bien refléter les préoccupations des différents groupes économiques et les particularités de chaque pays.

Pour permettre à la réforme des subventions aux carburants de réussir, il est également essentiel d'adopter des mesures ciblées afin d'atténuer son impact sur les groupes les plus vulnérables et les secteurs clés pour l'économie, en renforçant les filets sociaux, en améliorant la transparence de la gestion des finances publiques, en augmentant les dépenses sociales, en soutenant les secteurs stratégiquement affectés tels que celui des transports, et en augmentant les investissements publics structurels productifs.

Plusieurs options peuvent être envisagées pour rendre la réforme des subventions aux carburants socialement acceptable et minimiser l'impact sur les populations. Une première option, parmi d'autres, consisterait à donner la priorité aux réformes des prix des carburants qui profitent aux plus riches et qui représentent le coût le plus élevé pour l'État, par exemple en excluant temporairement de la réforme des subventions les carburants stratégiques d'un point

de vue socioéconomique (le pétrole lampant dans le cas du Gabon). Une seconde option serait d'adopter un mécanisme temporaire de lissage des prix qui offre un équilibre entre volatilité excessive des prix et risques budgétaires. Enfin, une troisième possibilité consisterait à échelonner la réforme pour permettre aux ménages et aux opérateurs économiques de s'adapter et de déployer des mesures d'atténuation.

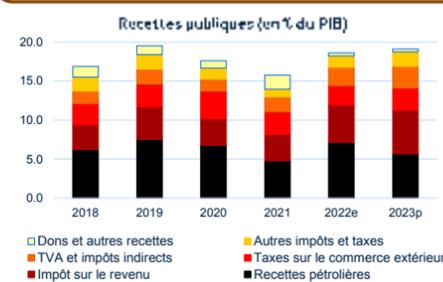
La réduction des subventions permettrait de libérer des ressources qui pourraient être utilisées afin de faire face aux défis de développement humain, sachant qu'au Gabon chaque enfant né aujourd'hui ne sera productif qu'à hauteur de 46 % de son potentiel. Investir dans la population d'un pays – dans sa santé, ses compétences et sa résistance aux chocs – est essentiel pour favoriser une croissance plus inclusive.

La « Note de conjoncture économique du Gabon » est une publication annuelle de la Banque mondiale qui présente d'une part un aperçu de l'évolution de la situation macroéconomique du Gabon et d'autre part une étude détaillée portant sur un thème spécifique. La dernière édition de cette note est disponible sur le lien suivant :

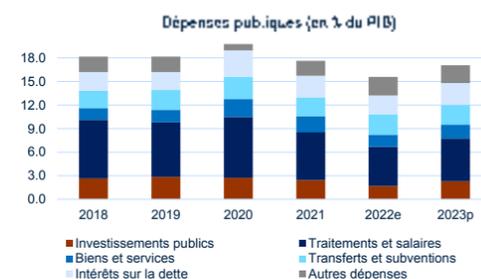
<https://documents1.worldbank.org/en/publication/>

**De même pour les recettes de l'État qui, combinées aux efforts d'ajustement budgétaire, ont contribué à l'excédent budgétaire le plus fort depuis le choc pétrolier de 2014.**

En plus de bénéficier des recettes pétrolières, le Gouvernement a mis en œuvre plusieurs actions pour Augmenter la mobilisation des recettes nationales.



Sources : BANQUE MONDIALE ET COMPTES DE LA BANQUE MONDIALE



Le planif des recrutements dans la fonction publique et une approche plus sélective des investissements ont également contribué à l'amélioration des finances publiques.

LA BANQUE MONDIALE

**Ainsi, la forte hausse du coût des subventions aux carburants constitue un risque croissant pour la santé des finances publiques du Gabon.**

Poussé par la hausse des cours mondiaux de l'énergie, le coût des subventions aux carburants a augmenté de façon exponentielle (+138%) en 2022.



Sources : BANQUE MONDIALE ET COMPTES DE LA BANQUE MONDIALE

**Dépenses fiscales douanières en soutien au programme de Lutte Contre la Vie chère**

De même, le coût des exonérations fiscales douanières en soutien au programme de Lutte Contre la Vie chère a représenté 0,2 % du PIB en 2022.

LA BANQUE MONDIALE

## « 33 EXPORT CORPORATE CHAMPIONSHIP 2023 »

La 2<sup>de</sup> édition du 33 Export Corporate Championship a officiellement été lancée par Sobraga et ses partenaires le 12 mai dernier à Libreville. L'occasion pour Sobraga et les parties prenantes de rappeler les enjeux de ce tournoi en termes de développement durable et de préservation de notre environnement.

### Place au jeu !

Parrainée par Alain Giresse, l'ancien sélectionneur national, la compétition a rassemblé 27 entreprises locales pour six journées de compétitions, 900 joueurs et 32 arbitres pour 117 matchs sur les cinq terrains du complexe sportif de Sibang entre le 27 mai et le 8 juillet.

La demi-finale sera disputée le 8 juillet entre les équipes de Comilog et Céca-Gadis. L'une ou l'autre détrônera Netis, société détentrice du titre de la première édition.

### Joindre le jeu à l'utile

Cette seconde édition poursuit également ses objectifs en termes de responsabilité sociale des entreprises, puisque chaque entreprise participante soutient une

association ou une ONG œuvrant pour le développement durable et la préservation environnementale. Ainsi les associations bénéficient de 10% des frais de participation des entreprises, tandis que les 3 équipes qui monteront sur le podium permettront de faire gagner des lots importants aux associations parrainées, sous forme de matériel.

Tout au long de la compétition, des « Journées RSE » ont été organisées, avec des travaux collectifs d'assainissement sur le terrain et de lutte contre l'insalubrité dans le Grand Libreville. Cet aspect particulier axé sur la sensibilisation des personnes à la gestion des ordures ménagères porte ses fruits et constitue également l'opportunité pour les compagnies impliquées socialement de confirmer leur engagement auprès des populations locales •



# PONGARA

## LODGE

**DU 15 JUIN AU 31 JUILLET 2023**

**2 Jours- 1 Nuit\***  
**255.000 FCFA/ personne**  
**410.000 FCFA/en couple**

- ✓ **Gratuit pour les enfants de 0 à 11 ans**
- ✓ **Transport Aller/Retour**
- ✓ **Tous les repas (Petit-déjeuner/Déjeuner/Dîner)\*\***
- ✓ **Cocktail de Bienvenue**
- ✓ **Randonnée en forêt**

📞 **077 65 21 25**

🌐 **reservations@gabonwildlifecamps.com**

\*Offre réservée aux nationaux et expatriés résidents  
 \*\*Hors boissons





## COMMUNIQUÉ

# RAPPORT DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA BEAC

Le Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a tenu par visioconférence sa deuxième session ordinaire de l'année le lundi 26 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la BEAC.



Lors de cette session, le CPM a examiné l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques tant au niveau international que sous-régional.

Au niveau international, en raison des effets négatifs cumulés de la pandémie de covid-19 et du conflit russo-ukrainien qui continuent de perturber les marchés de l'énergie et des produits alimentaires de base, les « Pers-

pectives de l'économie mondiale » mises à jour en avril 2023 par le FMI indiquent que la croissance ralentirait en 2023, revenant de 3,4 % en 2022 à 2,8 % en 2023. Dans le même temps, les tensions inflationnistes reculeraient, avec un taux de 7,0 % en glissement annuel en 2023 contre 8,7 % en 2022, reflétant un repli anticipé des prix internationaux des produits combustibles et hors combustibles en lien avec la diminution atten-

due de la demande mondiale. Sur le plan sous-régional, nonobstant un recul de la croissance, qui reviendrait de 3,0 % en 2022 à 2,4 % en 2023, et une dégradation des finances publiques, qui se matérialiserait par un recul du solde de l'excédent budgétaire du solde budgétaire global dons compris, de 2,8 % du PIB en 2022 à 1,7 % un an plus tard, et la chute du ratio du solde du compte courant rapporté au PIB à 0,1 % en 2023 après 7,7 % en 2022 ainsi qu'une persistance des pressions inflationnistes, en hausse à 6,1 % en 2023 contre 5,6 % un an plus tôt, les perspectives en matière de stabilité monétaire externe sont plus favorables, avec un taux de couverture extérieure de la monnaie qui ressortirait environ à 80 % contre 73,1 % en décembre 2022 et des réserves de change en mois d'importations de biens et services qui augmenteraient à 5,1 à fin 2023 contre 4,7 en 2022. La masse monétaire progresserait de 13,1 % tandis que les avoirs extérieurs nets poursuivraient leur accroissement avec un taux d'environ 20 % en 2023.

Après analyse des facteurs de risques pesant sur la stabilité monétaire, avec une position extérieure confortable préservant la stabilité externe de la monnaie, mais une situation encore préoccupante de la stabilité interne caractérisée par une persistance du niveau élevé d'inflation, le CPM a décidé de maintenir inchangés : le taux d'intérêt des appels d'offres à 5,00 % ; le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ; le taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme ●

## STOP À LA MARGINALISATION DES VEUVES

# 23 JUIN 2023 - 13<sup>e</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES VEUVES PROCLAMÉE PAR LES NATIONS UNIES

Par Anne-Marie Jobin

**Pour de nombreuses femmes dans le monde, la perte dévastatrice d'un partenaire est amplifiée par un combat de longue haleine pour leurs droits fondamentaux et leur dignité. 258 millions de femmes dans le monde sont réduites à des conditions de vie de subsistance.**



À cette échelle, les femmes ont moins de chances que les hommes d'avoir accès à des pensions de vieillesse, d'où le dénuement des femmes âgées dès la perte de leur conjoint. Pas de droit successoral, pas de retraite, pas de pension, pas d'accès aux éventuels comptes bancaires... Une femme veuve est particulièrement vulnérable. Bien que les données restent limitées, on estime que sur les 258 millions de

veuves dans le monde, une sur dix vit dans une pauvreté extrême. L'absence de données solides et fiables reste l'un des obstacles principaux à l'élaboration de politiques et de programmes d'élimination de la pauvreté, de la violence et de la discrimination dont elles sont victimes. Davantage de recherches et de statistiques ventilées par statut matrimonial, sexe et âge sont nécessaires afin de mieux évaluer l'incidence de leur maltraitance.

La Journée internationale des veuves, instituée le 23 juin, est l'occasion de découvrir certains des problèmes qui touchent les veuves dans le monde et ce qu'il faut faire pour sauvegarder et faire progresser leurs droits.

Au niveau du droit international, les droits des veuves sont indirectement garantis par la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et par la Convention relative aux droits de l'enfant. Lorsqu'une législation nationale spécifique existe pour protéger leurs droits, la faiblesse du système judiciaire de nombreux États compromet la manière dont ils sont défendus en pratique. Il arrive que la discrimination de la part même des spécialistes des questions judiciaires décourage les veuves qui abandonnent le recours à la justice pour obtenir réparation.

Le Gabon est une nation engagée dans la promotion des droits de la personne et de la justice sociale. Le sujet des veuves et des orphelins est donc au cœur de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba, qu'elle défend depuis sa création en 2010. Dès 2011, un centre dédié baptisé Mbandja est inauguré puis, au fil des années, un service administratif spécial, une cellule d'accueil, un dispositif d'aides et de secours, des campagnes de sensibilisation et d'information, des caravanes de causeries pour faciliter les échanges, des conférences panafricaines, etc. Autant d'actions qui permettent au Gabon de se démarquer en adoptant des politiques visant à protéger les conjoints survivants. Une loi pénale porte sur l'interdiction de la spoliation et des sanctions sévères punissent les acteurs d'actes de violence à l'égard des veuves ●



**CNAMGS**  
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

# Distribution de Bons d'achat aux conjoints survivants sans ressources

## Le Bon d'achat

- ▶ Il vous permet d'acheter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène.

## Le lieu de retrait du bon

- ▶ Récupérez votre bon dans chaque délégation provinciale de la CNAMGS

## Où utiliser le bon

- ▶ Le bon d'achat est valable 1 an dans tous les magasins du groupe CECA GADIS



InterGROS



CEICIAIDO

Super CKdo

Merci CKdo

Géant CKdo

SUPERGROS



**La solidarité a un sens**

[www.cnamgs.com](http://www.cnamgs.com)

cnamgs

# CROISSANCE ÉCONOMIQUE POURRAIT RIMER AVEC PROTECTION DE LA PLANÈTE

On entend souvent dire que la croissance économique est en train de tuer notre planète. De fait, de multiples recherches menées depuis des décennies le confirment. Il y a un demi-siècle, le Club de Rome publiait son célèbre rapport, *Les limites à la croissance*, qui affirmait qu'en l'absence de changements importants dans les modes de consommation, la dégradation de l'environnement et l'épuisement des ressources naturelles conduiraient à un déclin catastrophique des populations et des niveaux de vie.



Depuis, la population mondiale a plus que doublé et la planète compte aujourd'hui huit milliards d'habitants. Les revenus, et par conséquent la consommation également, ont augmenté partout dans le monde. Cette croissance a eu pour conséquence malheureuse un recul de presque tous les indicateurs environnementaux.

Rien que depuis l'an 2000, le monde a perdu plus de 10 % de son couvert forestier, soit une superficie équivalente à la moitié de celle des

États-Unis. La qualité de l'eau baisse dans les pays riches comme dans les pays pauvres, ce qui menace la croissance et nuit à la santé publique. Actuellement, la pollution atmosphérique réduit la durée de vie moyenne de 2,2 ans et fait chaque année plus de victimes que l'ensemble des guerres et des diverses formes de violence. Enfin, 40 % des terres sont aujourd'hui considérées comme dégradées, ce qui aggrave la crise climatique, réduit la biodiversité et menace la sécurité alimentaire.

Face au déclin de ces composantes vitales du capital naturel, une question cruciale s'impose à nous : « Pouvons-nous utiliser notre capital naturel de manière plus efficace et permettre aux populations de mener une vie meilleure tout en protégeant notre planète de la destruction ? »

Pour répondre à ces questions, la Banque mondiale s'est associée à Natural Capital Project, une équipe de scientifiques, économistes, ingénieurs en informatique et professionnels de terrain. Ce partenariat a favorisé la mise au point de modèles agricoles, écologiques et économiques qui peuvent nous aider à faire le meilleur usage possible de la terre, de l'eau et de l'air. Ils reposent sur de formidables quantités d'informations (plus de huit milliards de données) concernant les forêts et la végétation, la production agricole, les ressources en eau, le climat et la pollution atmosphérique. Les résultats de leur analyse sont détaillés dans un nouveau rapport intitulé *Nature's Frontiers, Achieving Sustainability, Efficiency, and Prosperity with Natural Capital*.

Cette modélisation indique que presque aucun pays dans le monde n'exploite efficacement son capital naturel.



*La quasi-totalité des 146 pays que nous avons étudiés présente d'importantes lacunes en matière d'efficacité.*

Les cultures ne sont pas adaptées aux conditions climatiques et géographiques locales, tandis que des terres plus propices à l'agriculture sont utilisées pour l'élevage ; de vastes étendues sont déboisées sans replantation, ce qui limite les revenus forestiers futurs et détruit des puits de carbone et des habitats naturels d'une importance capitale. Ces pratiques sont à l'origine d'importants manques d'efficacité.

Cette mauvaise utilisation du capital naturel peut être attribuée à de nombreux facteurs, notamment le recours à des subventions agricoles peu judicieuses, la précarité des droits de propriété et le non-respect des zones protégées. Cependant, la raison principale est autre : la valeur du capital naturel est généralement sous-évaluée, voire impensée, ce qui fausse les incitations. En conséquence, le capital naturel est gaspillé, utilisé de manière non durable et rarement alloué de manière à maximiser les bénéfices qu'il pourrait rapporter.

Il y a cependant des nouvelles encourageantes. Corriger ces insuffisances et combler les déficits d'efficacité pourrait contribuer à relever certains des défis les plus critiques dans le monde. La quasi-totalité des 146 pays que nous avons étudiés présente d'importantes lacunes en matière d'efficacité. Donc, ils pourraient tous bénéficier d'une utilisation plus efficace de leur capital naturel. Et, lorsque les données de tous ces pays sont consolidées, les résultats sont stupéfiants.

Nous avons ainsi constaté que les pays pourraient exploiter efficacement leur capital naturel grâce à différentes combinaisons de modes de gestion des sols et du couvert végétal. Actuellement, le monde retire environ 401 m<sup>ds</sup> de dollars par an de ses terres. Si tous les pays réduisaient leur déficit d'efficacité de production tout en maintenant le niveau actuel de stockage du carbone, ils pourraient

presque doubler ce chiffre pour atteindre 730 m<sup>ds</sup> de dollars par an et parvenir à la frontière d'efficacité. Ce résultat pourrait être obtenu sans impact sur l'environnement, comme des rejets de carbone ou de méthane, ou des pertes de biodiversité. Plus impressionnant encore, si l'on considère ce chiffre en termes de calories produites par l'agriculture plutôt qu'en termes financiers, cela représenterait plus que les calories nécessaires pour nourrir le monde jusqu'en 2050, date à laquelle les Nations unies prévoient que la population mondiale atteindra 10 m<sup>ds</sup> de personnes.

De même, si tous les pays parvenaient à combler les déficits d'efficacité en maintenant leur production, mais en séquestrant davantage de carbone, ils atteindraient la frontière et le monde pourrait stocker 78 m<sup>ds</sup> de tonnes de carbone supplémentaires dans la nature. Cela équivaut à près de deux ans d'émissions mondiales et donnerait le temps nécessaire à la décarbonation de la planète. Et encore une fois, ce résultat pourrait être obtenu sans nuire à la croissance économique ni à la production alimentaire. Il suffit pour cela de réduire les déficits d'efficacité et d'utiliser notre capital naturel au maximum de son potentiel pour en tirer des bénéfices.

Il ne sera pas facile d'atteindre ces objectifs ambitieux et nous n'avons pas de baguette magique pour rendre instantanément nos paysages plus efficaces. Nous devons donc mobiliser les gouvernements, les entreprises et les populations pour initier ces changements, ce qui ne sera possible qu'en mettant en œuvre les politiques et les incitations appropriées. La nature et le contenu de ces politiques dépendront du pays et de sa situation. La prochaine étape du projet consistera à travailler avec les équipes-pays de la Banque mondiale et avec ses clients pour réaliser ces objectifs, et nous aurons besoin de tout votre soutien pour y parvenir •

Source : Banque mondiale



*Aucun pays dans le monde n'exploite efficacement son capital naturel.*



# AGL

AFRICA GLOBAL LOGISTICS



## Au cœur des transformations de l'Afrique



Contact : +241 11 79 41 00  
[aglgroup.com/transport-logistique-afrique/gabon](http://aglgroup.com/transport-logistique-afrique/gabon)

[aglgroup.com](http://aglgroup.com)



INTERVIEW DE ADEL AL JUBEIR,  
MINISTRE D'ÉTAT SAOUDIEN AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## LE CLIMAT : MOINS D'ÉMOTIONS, PLUS D'ACTIONS

Adel Al Jubeir s'implique dans les débats sur le climat qui, selon lui, laissent trop de place aux émotions et pas assez à la logique. À l'occasion de l'annonce officielle de la candidature saoudienne pour l'exposition universelle 2030, le prince héritier Mohammed Ben Salmane s'est rendu à Paris accompagné d'une délégation importante dont faisait partie son ministre des Affaires étrangères. Il confirme le renforcement des relations entre le continent africain et l'Arabie saoudite, alors que se profile un sommet africano-saoudien d'ici la fin de l'année.

**Monsieur le Ministre, sur quels leviers repose la relation entre l'Arabie saoudite et l'Afrique ?**

Les pays africains font partie de notre entourage géographique et nous avons une histoire, mais aussi un futur en commun. Nous disposons de liens culturels, religieux et commerciaux appuyés par de nombreux partenariats dans chaque pays d'Afrique. Nous avons toujours été du côté des pays africains et inversement. Nous avons été en première ligne dans leur lutte pour l'accès aux indépendances dans les années 1960. Actuellement, nous multiplions les déplacements en Afrique et nous recevons de plus en plus de délégations africaines en Arabie saoudite, car il est essentiel pour les pays du Golfe de s'assurer d'une relation stable et prospère avec le continent. À cet effet, Riyad dispose d'ambassades dans 35 capitales africaines.

Nous investissons dans des secteurs comme l'agriculture, les infrastructures, les nouvelles technologies ou l'éducation. Nous jouons un rôle majeur auprès des pays du G5 Sahel aux prises avec le terrorisme, car ce fléau n'a pas sa place dans notre monde. C'est un défi que nous ne pourrions relever qu'à travers la création de richesse et d'emplois, en investissant dans le développement.

**Précisément, de quelle façon se répartissent vos investissements sur le continent africain ?**

Ils sont multiples. Nous travaillons actuellement sur un projet

de Conseil de la mer Rouge pour protéger cet environnement, lutter contre les trafics de contrebande et équilibrer le développement autour de cette région du monde qui concentre près de 40 % du commerce maritime mondial. Nous voulons nous assurer que ce commerce puisse bénéficier à nos partenaires africains situés sur l'autre rive de la mer Rouge (Égypte, Érythrée, Soudan, Djibouti, Somalie). Nous prônons une approche intégrée soutenue par de nombreux investissements pour améliorer les conditions de vie des populations africaines en construisant des routes, des écoles, des fermes agricoles ou des hôpitaux. Parallèlement aux infrastructures, nous investissons dans l'énergie, en particulier dans les énergies renouvelables (fin 2022, l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud ont signé des accords d'une valeur de 15 mds de dollars dans les domaines de l'énergie hydrogène et de l'exploitation minière).

**Qu'attendez-vous d'une intégration dans le bloc des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ?**

Intégrer les Brics relève d'une logique de renforcement de nos relations avec des pays qui représentent un poids économique important (les Brics contribuaient à 31,5 % du PIB mondial contre 30,7 % pour le G7 en avril 2023, selon l'institut de recherche britannique Acorn Macro-Consulting). Nous sommes les plus gros exportateurs de pétrole au monde (7,06 millions de barils par jour

en 2022). L'Arabie saoudite est aussi l'un des acteurs majeurs du système financier mondial. Par ailleurs, nous sommes situés à la croisée de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. À ce titre, nous avons un rôle important à jouer en matière de transports et de logistique. Nous voulons être des acteurs de premier plan sur la scène internationale, non pas pour influencer le monde, car nous n'avons besoin ni de terres ni de ressources, mais nous voulons participer à la sécurité, à la stabilité et à la paix qui sont des conditions *sine qua non* à la prospérité économique. Ce sont là les raisons pour lesquelles nous tenons à intégrer les organisations mondiales comme les Brics.

**Vous êtes ministre d'État aux Affaires étrangères, mais aussi envoyé pour le climat. Quelle est votre approche en termes de transition climatique pour l'Afrique, en tant que principal exportateur de pétrole au monde ?**

Les débats sur le climat laissent trop de place aux émotions et pas assez à la logique. Il y a trop d'hypocrisie et pas assez de science. Vous ne pouvez pas dire aux pays africains de ne pas utiliser leur pétrole alors que c'est précisément ce que vous faites dans les pays industrialisés. Vous ne pouvez pas simplement avancer 120 ans de pollution pour leur demander de ne plus couper des arbres. Il faut être réaliste. Il existe un chemin pour que les populations atteignent leurs objectifs climat, qui ne repose pas uniquement sur l'abandon du pétrole.



Nous avons lancé l'Arabia Green Initiative appuyée par un budget de 700 mds de Riyals saoudiens, qui réunit près de 70 projets pour capturer le carbone, repenser la durabilité de nos villes, transformer nos déchets en énergie renouvelable et développer l'hydrogène vert. Il faut produire des énergies vertes, capturer le carbone et le stocker. Nous nous appuyons sur une stratégie globale pour trouver un équilibre entre la durabilité et le développement économique.

**Que recouvre l'initiative climatique régionale appelée la Middle East Green Initiative ?**

En 2022, nous avons lancé la Middle East Green Initiative qui implique plusieurs pays africains comme la Libye, l'Égypte ou Djibouti par exemple. À travers cette initiative, nous allons planter 50 mds d'arbres en dix ans. Mais notre logique va bien au-delà de planter des arbres,

car nous voulons créer une véritable économie circulaire à travers une approche holistique pour renforcer les productions d'énergies vertes. Cette initiative servira à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de plus de 270 millions de tonnes d'ici 2030 et contribuera ainsi à réduire de 2,5 % le niveau mondial d'émission de GES. Sur les dix prochaines années, nous apporterons 2,5 mds de dollars de fonds à cette organisation qui seront intégralement dédiés à la recherche pour aider certains pays à atteindre leurs objectifs à travers une approche rationnelle et scientifique. Nous travaillons en étroite collaboration avec les pays africains sur ce projet, en particulier pour lutter contre la désertification. ●

Source : Tribune Afrique  
Marie-France Réveillard



# CADISTRA.DRIVE

VENTE AU DÉTAIL & EN GROS

Nous livrons vos boissons dans la zone  
**Aéroport - Sablière - Akanda**

LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 22H00  
DIMANCHE DE 9H00 À 22H00

062 61 97 31



**+ Légère** Compacte et facilement transportable elle est idéale en extérieur pour les barbecues et le camping... C'est votre allier tout terrain !

**+ Pratique** Polyvalente et simplifie la vie quotidienne en pouvant être utilisée pour la cuisson, le chauffage, le soudage, la plomberie et la mécanique.

**+ Économique** Deux fois moins chère que les bouteilles de gaz classiques. C'est la bouteille qu'il faut pour votre porte-monnaie !

**LA P'tite  
NOUVELLE  
à PORT-Genève !**

## Où la trouver ?

- 📍 Cité Akosso
- 📍 PG2
- 📍 Sans manguier
- 📍 Tchengue
- 📍 Forasol
- 📍 Mini prix
- 📍 Soco TP
- 📍 Matanda
- 📍 Camp Boiro

- 📍 Cité Otando
- 📍 Sainte Barbe
- 📍 Carrefour Sogares
- 📍 Bazare de la Mosqué
- 📍 3 Métisses
- 📍 Pentecôte Balara
- 📍 Ngadi
- 📍 Ondimba
- 📍 Fort de l'eau

- 📍 3 Filaos
- 📍 Sindara
- 📍 Salsa
- 📍 4 portes
- 📍 Carrefour Hassane
- 📍 Massuku
- 📍 Saint Paul
- 📍 Quartier sud
- 📍 Derrière le lycée

- 📍 25 logements
- 📍 Matiti
- 📍 Cité Satom
- 📍 L'aubépine
- 📍 Saceg
- 📍 Avenue Moderne
- 📍 Sibi

**Pour plus d'informations  
Contactez-nous au 077 01 57 38**

# Pour ma planète et Pour ma poche, je choisis le verre consigné



- ▶ Conserve mieux la qualité
- ▶ Moins cher
- ▶ Ecologique

*#j'engage*

Mon pouvoir, c'est ma décision

Elite

**Sobraga**   
Les Brasseries du Gabon